

**Notes aux étudiants Admissibles en 2<sup>ème</sup> année Mastère professionnel**  
**(session Fevrier2014)**

Les étudiants admissibles en master professionnel M2, et qui n'ont pas encore déposé leurs projets de fin d'études (rapport de stage) sont informés que les derniers délais pour achever et déposer leurs rapports de stage est le 19 juin 2015.

**N/B** : Dépassant ces délais l'étudiant sera considéré comme défaillant et n'a plus le droit de demander une autre prolongation. De même, il ne peut pas avoir son diplôme et son attestation de réussite.